M. Salengro. — Si demain des occupations de magasins, de bureaux...

Plusieurs sénateurs — d'usines.

M. Salengro — d'usines.

Plusieurs sénateurs — de fermes.

M. Salengro. — Si demain des occupations de magasins de bureaux, de chantiers, d'usines ou de fermes, étaient tentées, le Gouvernement par tous les moyens appropriés, saurait y mettre un terme

LA VIE OUVRIÈRE

Comment organiser la riposte ouvrière

Aujourd'hui encore, plus de 120.000 travailleurs (d'après les statistiques officielles) sont en luttes.

3 sortes de conflits restent en cours

1° des boîtes qui luttent depuis un mois sans avoir obtenu satisfaction : Alba et Say. Une certaine lassitude s'y fait sentir (samedi dernier, chez Say, un tiers des ouvriers votèrent la reprise sans que les revendications soient satisfaites).

2° des conflits nouveaux : bateliers, ouvriers agricoles, imprimeurs Marseille, dessinateurs sur tissus, magasins à l'abonnement).

3° des conflits qui rebondissent par suite de la violation des accords par le patronat : renvois des militants, augmentation moindre, etc... (Capoulade et Forges d'Ivry).

La direction de la C. G. T. n'a rien fait, bien au contraire, pour donner au mouvement la cohésion qui en aurait décuplé la puissance et aurait constitué pour l'ensemble de la classe ouvrière une expérience gigantesque, « une véritable répétition générale ».

LES AVANTAGES ACQUIS

La responsabilité de la C.G.T., celle du Parti Communiste brisant le mouvement alors qu'il était en pleine montée apparaît plus nettement encore à l'examen des avantages obtenus.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la diversité étonnante des augmentations de salaires : telle mécanicienne (confection) voit son salaire hebdomadaire passer de 100 à 120 francs, tel installateur en chauffage reçoit une augmentation de 100 % (de 3 fr. 50 à 7 francs de l'heure), telle employée de bureau recevra 1.200 fr. par mois au lieu de 800.

Dans des corporations entières, comme le textile du Nord où la C.G.T. se montra timorée face au patronat de choc (Désiré Ley et son consortium), les avantages obtenus furent minimes. Les ouvrières tentèrent d'ailleurs ces jours derniers une reprise du mouvement.

A l'encontre de la volonté des ouvriers qui souhaitaient le maximum d'unification des salaires, les contrats multiplièrent les catégories, créant ainsi de grandes difficultés dans l'application.

Un certain nombre de boîtes obtinrent la suppression du travail aux pièces, particulièrement odieux aux exploités. Dans beaucoup d'autres, il fut maintenu. Cette revendication n'aurait-elle pas dû être imposée par la C.G.T. sur le plan national ?

La semaine de 40 heures, sans diminution de salaires fut obtenue sur ce plan. La poussée était trop forte, l'appareil syndical trop faible, ne pouvait la briser comme il arrive en Belgique.

LA REACTION PATRONALE

La tactique du patronat, en attendant mieux, est « reprendre « en détail » ce qu'il a été contraint d'accorder « en gros ».

Les radicaux, dans leur Comité Exécutif du premier juillet, montrent les dents : « L'application des 40 heures sera souple... comme celle de la loi de 8 heures ».

Au Sénat, Salengro vient de déclarer qu'il s'opposerait désormais à l'occupation des usines, des magasins, par « tous les moyens appropriés ». Les moyens, nous les connaissons. Ils furent déjà employés la semaine dernière contre les indigènes d'Algérie : l'un de ceux-ci fut tué.

Cette arme puissante que constituait dans les mains des ouvriers, l'occupation des usines, le gouvernement du Front Populaire, soutenu par des communistes, prétend la leur arracher.

Dans de nombreuses boîtes, violant sans vergogne les accords signés (toujours la légalité à sens unique), les patrons, sous des prétexte divers licencient des délégués, les militants les plus actifs au cours des grèves (Restaurant Capoulade).

En même temps, il s'efforce de créer dans chaque boîte sous des étiquettes variées — corporatifs — professionnels — Français — des syndicats fascistes et non sans succès dans certaines corporations.

A la Samaritaine, les « professionnels » obtiennent 1.387 voix contre 4.500 à la C.G.T. ; au Louvre, 986 contre 2.297. Tout de suite, ces syndicats montrent leur vrai visage. Lundi dernier, au siège social de Desmarais (Pétroles), les distributeurs de tracts cégétistes furent assommés par ces syndiqués « français ».

Dans certaines boîtes, par exemple, à la France Mutualiste (Assurances), la direction qui est Front Populaire (franc-maçonne) donne son appui ouvert à ces syndicats.

Chaque jour, le « Populaire » les dénonce en termes bruyants. Chaque jour, au ministère du Travail, Chaillé, chef de cabinet de Lebas, les reçoit officiellement et négocie avec eux (par exemple, Syndicat professionnel de la Radio — 250 membres — 800 membres au syndicat cégétiste).

Devant le refus des syndicats de techniciens de poursuivre les négociations en présence de syndicats jaunes, deux de ceux-ci ont dû se retirer. Enfin, le patronat semble, ces jours derniers, esquisser une manœuvre de grande envergure : le sabotage général de l'économie. Telle boîte où, jusqu'au début de juin, les heures supplémentaires étaient pratique courante, se déclare dans l'obligation immédiate de licencier du personnel. De tels exemples sont nombreux.

∴

Par l'entremise de leurs délégués, avec lesquels ils doivent conserver, dans les circonstances actuelles, un contact permanent (réunions générales fréquentes), les ouvriers doivent contrôler l'application pratique des avantages obtenus.

1. — Pour les salaires.

Dans la plupart des boîtes, mettant à profit les catégories multiples et souvent arbitraires, prévues par les contrats collectifs, le patron procède à un reclassement : tel ouvrier, depuis trois ans dans la boîte, doit subir un essai ; d'un ajusteur qualifié à 7,75 de l'heure, le patron tente de faire un ajusteur à 7 fr. ; un chef comptable, employé depuis 12 ans dans un établissement devient un aide-comptable.

Le reclassement doit se faire sous le contrôle des délégués. Toutes les situations acquises au 25 Mai doivent rester acquises ; il ne peut s'agir que du passage dans une catégorie supérieure.

2. — Les renvois.

Les délégués doivent s'opposer à tout prix au renvoi d'un seul ouvrier : aucun prétexte n'est admissible. Dans certaines usines, comme aux Forges d'Ivry, la semaine dernière, les ouvriers, abandonnés à eux-mêmes par les syndicats qui s'opposent absolument à l'élargissement du mouvement (la maison est rattachée au bloc des Forges de Commentry), ont pensé un moment, par peur du lock-out, qu'ils devaient accepter un tel « sacrifice » (c'est leur expression). Non, à aucun prix.

Les délégués doivent suppléer à la carence des syndicats en entrant en contact immédiat avec les délégués de toutes les usines de la même branche d'industrie. Ils doivent constituer des *Comités d'Industrie*, suivre en cela l'exemple des Pétroles dont le comité groupant toutes les boîtes de pétrole, comprend des représentants de toutes les catégories (livreurs, employés, techniciens).

A l'argument patronal du manque de commande, les délégués doivent répondre par *l'application immédiate de la Semaine de 40 heures par branche d'industrie.*

3. — Le contrôle ouvrier et la nationalisation des usines.

Les délégués doivent exiger le contrôle immédiat de la comptabilité, de tous les services commerciaux. Ils doivent avoir le droit de regard sur ces véritables complots contre leur pain que constituent les Conseils d'administration.

Par le contrôle ouvrier, les délégués s'initieront rapidement à ce que les capitalistes, pour les besoins de la cause, appellent « les mystères de la production », ils feront leur apprentissage indispensable pour une *gestion prolétarienne des entreprises.*

En effet, la manœuvre de sabotage de l'économie par le patronat peut aller jusqu'à la fermeture des usines. Les délégués, réunis en comités d'industrie, doivent envisager sans retard, un plan de la production dans leur branche respective. Ils doivent exiger du gouvernement les crédits nécessaires à la marche de l'usine.

Ainsi, peut être réalisée, dans un bref délai, la *nationalisation des usines, sans aucune indemnité pour le patronat.*

« La tâche doit être la suivante : faire marcher les entreprises mortes, sous la direction des comités d'usine et sur la base d'un plan économique. Cela fait surgir immédiatement la question de la gestion étatique de la production, c'est-à-dire de l'expropriation des capitalistes par l'Etat ouvrier.

« Le contrôle ouvrier n'est donc pas un état durable, « normal », comme le sont les contrats collectifs ou les assurances sociales. Le contrôle est une mesure transitaire dans les conditions de tension extrême de la lutte de classe et n'est concevable que comme un pont vers la nationalisation révolutionnaire de la production ». — (L. Trotsky).

PAR LA SECONDE VAGUE,
VERS LA VICTOIRE TOTALE

En défendant pied à pied leurs positions, par l'organisation des *comités d'usine*, des *comités d'industrie*, par une sélection impitoyable de leurs dirigeants qui démasquera les traîtres où qu'ils se trouvent, les travailleurs pourront répondre à l'assaut que prépare la classe ennemie et ses agents (plus ou moins avoués), par une seconde vague, plus puissante que la première, parce qu'organisée, ils marcheront vers la victoire totale.

LE GOUVERNEMENT OUVRIER ET PAYSAN

GEORGES.

La Gérante, Suzanne CHARPY

Imprimerie CERBONNET
27, Rue de la Folie-Regnault, PARIS

Dans les Entreprises en grève

A LANOMA-SEBASTOPOL

Le magnifique mouvement de lutte des ouvriers s'est étendu jusqu'à la corporation des employés et vendeurs des grands magasins. Dans les prix uniques où travaillent cependant peu d'hommes et où une infime minorité était syndiquée la grève embrassa presque l'unanimité du personnel.

A Lanoma-Sépastopol un de nos camarades jeune socialiste révolutionnaire eut l'occasion d'aider à l'organisation de la grève. Avec quel magnifique courage des femmes et des jeunes filles qui ignoraient tout des luttes ouvrières, oubliant toutes leurs querelles personnelles se préparèrent à forcer ensemble la résistance patronale. Le jour on faisait des quêtes, on préparait les repas, on nettoyait et, tout finit on se distrayait en dansant ou en écoutant des chansons. La nuit on dormait sur des chaises longues, bien gardés par les rondes organisées par les hommes.

Et c'est ainsi qu'on a tenu dix jours.

Nous avons pu interviewer une jeune vendeuse de cet établissement, voici ce qu'elle nous a déclaré : « Avant la grève je me flattais de ne faire aucune politique et même je considérais le patron comme un travailleur comme nous ayant seulement plus de responsabilités et par suite gagnant plus. La vie commune pendant dix jours avec mes camarades m'a ouvert les yeux. Certaines vivaient seules et gagnaient 400 ou 500 francs par mois, comment pouvaient-elles vivre ? Cependant le patron a préféré lutter 10 jours plutôt que de leur donner immédiatement de quoi vivre. Enfin on l'a eu ; Vive l'action directe contre les patrons ! »

A LA S. C. A.

(*Société Centrale d'achat*)

Dans cet établissement placé sous la direction de Lehman et Bader les femmes étaient soumises à une exploitation honteuse. Certaines gagnaient 350 ou 400 francs. La plupart gagnaient 500 francs par mois. Cependant la grève débuta assez péniblement. 60 employés sur 150 se mirent en grève.

D'autre part le personnel composé surtout de sténos-dactylos comprenait très peu d'hommes. Peu de camarades étaient syndiquées.

Les directeurs, défendant leurs intérêts essayèrent par tous les moyens de faire échouer la grève.

Un de nos camarades, jeune socialiste révolutionnaire aida à remonter la grève. Un comité de grève fut élu, des mesures de sécurité furent prises à l'intérieur contre les directeurs, à l'extérieur contre les « jaunes », les Galeries Lafayette fournirent une garde de 30 solides gaillards. Les grévistes reprirent confiances. Elles eurent même un couchèrent par terre ou sur les tables. Enfin au bout de quinze jours la victoire couronna leurs efforts. Cependant ces camarades rirent bien quand on viendra leur dire que les « troskistes » essayèrent de faire échouer les grèves !

CHOISy-VITRy

Résistance magnifique des ouvriers et des ouvrières de chez Rhône-Poulenc.

La lutte a duré 15 jours. Le patronat compris que cette fois il y avait quelque chose de changé. Un de nos camarades J. S. R., délégué expliqua aux travailleurs la nécessité des comités d'usine pour le contrôle ouvrier.

— Les travailleurs comprirent au cours de cette lutte que dans les combats de classe ils ne doivent compter que sur eux.

DANS LES BOITES HOTCHISS
LEVALLOIS-CLICHY-SAINT-DENIS

Le mouvement de grève de la métallurgie vient de se terminer, pour les uns c'est l'enthousiasme, l'augmentation de salaire dans certaines catégories, meilleures conditions de travail, ont créé cette ambiance, pour d'autres il n'y a que désillusion et même colère, car rien ou presque rien n'a été apporter à leurs conditions de travail.

En effet les diverses directions de cette firme, dont certaines de ses succursales travaillent ou pour l'armement, ou pour l'automobile a su diviser son personnel, avant la grève par des différences de salaires assez forte, comme après la grève en accordant à certains quelques avantages et presque rien aux autres. C'est ainsi qu'à l'outillage de Levallois et de Clichy les outilleurs toutes catégories ont obtenu la suppression du travail aux pièces et 8 fr.50 de salaire minimum, pendant qu'à Saint-Denis on a maintenu le travail aux pièces sans la garantie de 8 fr.50 de salaire minimum, il en est ainsi dans d'autres catégories, ce qui produit la joie des uns et la colère des autre.

Les ouvriers ont donc ici à tirer de ce mouvement des enseignements précieux, pour eux et pour l'avenir : la division accomplit par les directions de cette même firme en est la preuve.

Le comité de coordination née à l'issu du conflit sur l'initiative des camarades de Levallois, doit se renforcer, les méthodes organisationnelles, de liaison, de travail, d'action et de préparation vers de nouvelles luttes, doivent y être étudier et appliquer.

Le renforcement des sections syndicales d'usines, le maintien de comité d'usine, la formation de cadres nouveaux, doivent dans l'avenir, nous éviter les erreurs et les fautes commises dans ce dernier mouvement.

De cela dépend notre avenir et l'espérance de nouvelle victoire.

Un groupe d'ouvriers syndiqués.

PATHE-CONSORTIUM

67, *Faubourg Saint-Denis, Paris*

Jusqu'au 12 juin, les employés de Pathé-Consortium qui travaillent là, à 130, dans les conditions les plus dures pour les salaires les plus bas, n'avaient pas réussis à se mettre en grève. Ceux qui ne voulaient pas marcher étaient trop nombreux. Malgré cela, le 12 juin, ils entraînent en grève : il y eut 60 jaunes, et 15 employés étaient en vacances. Malgré cela ils tinrent bon pendant près de deux semaines, s'organisant minutieusement, cadenassant les administrateurs, et quoique se trouvant pour la première fois dans la lutte, ils tinrent, avec l'appui de nos camarades, avec le cran le plus ferme.

Les services de Joinville-le-Pont se mirent en grève à leur exemple ; ils réussirent également à faire débrayer les employés des films Gevaert.

Dans les négociations avec les patrons, ils furent absolument intransigeants et obtinrent satisfaction sur tous les points.

VILLEURBANNE

Sur le chantier du Boulevard de Ceinture où la grève fut déclenchée pour l'obtention de conditions nouvelles et légitimes, cette grève, il faut le signaler fut avortée par la faute d'un conseiller municipal de Villeurbanne, Plâtre, chef d'équipe sur l'un de ces chantiers, qui, en temps que délégué capitula trop tôt, avant que satisfaction totale fut accordée aux travailleurs. Ceci démontre les méthodes capitulardes des stalinistes. Du reste, le camarade Plâtre reconnut par la suite, — le conflit terminé — avoir fauté et cédé trop tôt. A noter que les directives du P. C. v sont pour beaucoup.

A GRENOBLE ET DANS L'ISERE

Le mouvement gréviste, bien qu'ayant pris naissance tardivement, s'est développé très vite. C'est mercredi 10 juin, que les ouvriers de l'usine d'appareillage électrique Merlin et Gerin décidèrent d'occuper l'usine jusqu'à l'acceptation patronale de leurs revendications ; au cours de la deuxième nuit d'occupation ils avaient satisfaction. Aussitôt les grèves sur le tas se multiplièrent dans la métallurgie, la mégisserie, le textile principalement.

Les patronats des usines Neyret-Beylier, Picoud-Pictet, Bouchayet-Vialet, Para, Dragon, Guillaumet, Valisère, Taray, Fit, les filatures du Péage-de-Roussillon, les usines de Vienne, Dietrich à Bourgoin... etc., dût accepter les revendications ouvrières.

Les responsables de l'Union départementale Sandra (stalinien), Bontanguet (F. m.) se tinrent en liaison constante avec le Préfet et firent tous leurs efforts pour saucer le mouvement sous l'ignoble tutelle de Jouhaux-Racanaud, en exigeant que chaque délégué d'atelier obéisse aux directives des sommets de la C. G. T. avant de suivre les décisions de base ouvrière.

Ainsi mardi 16 il y eût conflit conflit entre les employées de Prisunic qui ne voulaient accepter les propositions patronales (les employées de Lyon touchent au moins 600 francs avant l'augmentation) et la Bourse du Travail qui leur commandait d'accepter.

Pour nous, les camarades ont le droit, à la majorité dans leurs ateliers et magasins, de *dicter leurs ordres*, non seulement à leurs délégués ouvriers élus et révocables par eux, mais aussi aux bonzes syndicaux, aux ex-matamores du P. C. et du P. S.

En avant pour les congrès du comité des délégués d'usine, de chantier, de magasins, dans chaque département, chaque région, pour le pays entier

A. B.

ST-EGREVE (Isère)

Brasseries de St-Robert augmentation des salaires pour les femmes 45 %, pour les hommes 25 % avec application de l'échelle mobile.

Reconnaissance par le patronat de 3 délégués ouvriers nommés par base et révocables à toute date.

A signaler dans cette boîte l'arrogance du chef de fabrication, un nommé Mottry bien connu pour ses sympathies avec le régime d'Hitler : cet âne bâté a insulté un militant syndicaliste et menacé de les frapper.

Mais le directeur M. Jean Vial lui dût accorder ce que son personnel réclamait.

Bon travail du P. O. I. dans cette boîte et distribution de « *la lutte ouvrière* ».

CLERMONT-FERRAND

PREUVES DE COMBATIVITE :

1° Unanimité du mouvement : Bergougnan-Ollier furent depuis toujours des usines comparativement rouges. Mais dans le mouvement des premiers jours de juin, *toutes* les usines grandes et toutes petites furent soit occupées soit en grève. Michelin qui fut une des usines les plus réactionnaires de France fût occupée dans une discipline admirable.

Le dimanche 14 juin, 5 à 6.000 ouvriers et ouvrières de Michelin défilent à Clermont en rangs par quatre en tenue de travail en scandant : « nous ne lacherons pas ». Entre autres mots d'ordre : « la machine doit être au service de l'homme ». *Pas une seule fois* les ouvriers ne chantèrent la Marseillaise contrairement aux députés chamarés de tricolore.

2° Insistance dans la lutte : Après la victoire chez Michelin, quelques jours après, un chef dans le tissage insulte une ouvrière. Débrayage immédiat. Michelin lui-même est obligé de venir et de discuter avec le délégué d'atelier : il sermone le chef devant toutes les ouvrières.

3° Chez Conchon après la victoire partielle lors de la première pave, débrayage, la déléguée d'atelier téléphone au syndicat : personne. Elle téléphone à la Préfecture : les ouvrières moins payées exigeaient un rajustement des salaires. Croizet et Gagnol de la C. G. T. viennent et demandent de reprendre le travail. Ils crient après les ouvrières, disent que si elles continuent à faire grève à tout instant *la C. G. T. ne s'occupera plus d'elles* et que « *celles qui ne sont pas contentes n'ont qu'à prendre la porte* » (textuel). Les surveillants, le directeur applaudissent, les ouvrières pleurent et s'excusent de la faute prétendue (authentique).

Les dirigeants couvrent les patrons : Chez Rosier, transports, un patron menace un ouvrier en grève avec son revolver. Aucun journal n'en parle. *Au café du Globe*, le personnel occupe l'établissement. Un parent du patron téléphone au commissariat : « Si le personnel n'évacue pas, il tire ». Le délégué syndical vient et demande aux grévistes de quitter les lieux « pas d'incidents ». *Aucun* journal n'en parle.

Chez Bergougnan : Certains offrent une gerbe de fleurs « au bon patron ». Par la suite les ouvriers commentent et critiquent. Appel de Verde, secrétaire du syndicat : « pas de réunions à trois ou quatre ». Il faut « tenir les promesses » faites au patron comme le patron tient les siennes ».

A la bourse du travail : Vu de la C. G. T. S. R veut prendre la parole : on le présente comme un « jaune », bagarre : d'un coup de poing on *lui coupe la langue.*

A Lille

suite

Les patrons de l'usine Delespaul Havez ont confié la défense de leurs intérêts à un sieur Maréchal, gendre du célèbre Ley, du Consortium textile. La défense de leurs intérêts, ça signifiait pour ces fripouilles laisser leurs ouvriers crever de faim dans une lutte sans issue. Fidèle aux ordres reçus, le Maréchal en question se refuse en fait à toute discussion avec les délégués ouvriers et syndicaux, il se dérobe à toute entrevue.

Ainsi s'écoulèrent 29 jours de grève. Un mois de résistance acharnée avec comme nourriture des boules de pain et du singe. Un mois de lutte après lequel une nouvelle dérobade du représentant patronal mettait à l'ordre du jour la nécessité de passer à un autre stade de lutte.

C'est alors que pénétrant dans les bureaux de l'usine, examinant les papiers et les documents qui s'y trouvaient, les ouvriers firent quelques trouvailles qui portèrent au paroxyme l'exaspération des travailleurs. Ils y trouvaient d'une part des photos suggestives dd'occupation auxquelles se livraient leurs patrons, et aussi les chiffres suivants des sommes prélevées sur la caisse dans le courant de l'année avant toute distribution de dividende :

Georges Franchille	1.014.[illegible]2
Franchomme père	759.746
Franchomme fils	505.347
Ch. Fauchille	638.896
A. *Fauchille*	669.387

Excédés, les travailleurs de Delespaul-Havez dont les salaires s'élevaient à 3 fr. ou 3 fr.50 l'heure pour les hommes et de 1 fr. 10 à 2 francs de l'heure pour les ouvrières, décidèrent dans la journée du vendredi 3 juillet de faire marcher l'usine à partir du samedi.

Immédiatement ils nettoyèrent usine pour la mettre en ordre de marche, renforcèrent les services de défense et le samedi matin l'usine commença à rouler Cela dura ainsi jusqu'à 13 heures A ce moment là, le courant électrique fut coupé. Plus de force motrice et également plus d'eau

Malgré cela, l'émoi était grand chez les patrons et les autorités gouvernementales Le préfet invoquait vainement auprès des délégués ouvriers la « légalité », ceux-ci le renvoyaient à l'attitude des patrons les condamnant à mourir de faim. La presse commençait à s'emparer de l'évènement, et, plus encore, d'autres usines en grève se montraient gagnés par l'exemple de Delespaul-Havez. Aussi, samedi soir, malgré l'engagement donné de parler à Paris dans le 19e, Salengro se rendait samedi soir à Lille pour régler d'urgence les choses. La tactique employée fut simple : étouffement du mouvement par privation du courant électrique, et étouffement du mouvement par le silence le plus complet dans la presse afin que la classe ouvrière ne soit pas alertée.

Dans cette situation, le Comité des grévistes de Delespaul-Havez décidés à ne pas céder adopta le dimanche 6 la résolution suivante :

Après les commentaires de presse au sujet de notre action de samedi engagée contre un patronat inflexible et qui pousse la barbarie jusqu'à vouloir affamer des centaines de prosses d'ouvriers.

C'est poour cela que, devant ces actes inhumanitaires nous faisons appel à toute la classe ouvrière de nous soutenir dans cette grande bataille le faire marcher l'usine nous-mêmes, et la réaction patronale pour y faire échec, nous sommes décidés dans les 48 heures, devant l'énorme quantité de marchandises qui se gâche de faire une distribution gratuite à tous les nécessiteux de la ville car, nous le déclarons à l'opinion publique, ces marchandises seraient destinées aux éleveurs de pourceaux.

LE COMITE DE GREVE DE CHEZ DELESPAUL-HAVEZ

Cette résolution va être mise en application ce mercredi, au moment même où nous expédions cette note.

Mais ce ne fut pas tout : Puisqu'on leur supprimait le courant et qu'il n'y avait possibilité de le faire rétablir, les ouvriers décidèrent de faire marcher l'usine par les seuls moyens du bord pour y fabriquer du pain à leur propre usage. Et c'est ainsi que depuis lundi les ouvriers de Delespaul-Havez emploient la farine poour fabriquer non des biscuits mais des boules de pain

Pleins de combativité, ils ont aussi tenu à manifester leur volonté à leurs patrons sous une forme ironique. Puisque ceux-ci se plaignent de leur misère pour ne pas céder, les ouvriers ont adressé au patron principal la lettre que voici :

Marcq-en-Barœul, le 7 juillet 1936.

M. Victor Franchomme.

Devant votre misère, les ouvriers de votre usine ont décidé de faire du pain, nous vous en envoyons un échantillon, si vous le trouvez agréable vous pouvez venir un ravitaillement tous les jours à 14 h. 30.

Nous regrettons pour l'instant de ne pouvoir vous donner un secours en espèces, mais cela viendra par la suite.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance des salutations empressées des grévistes enthousiastes à votre service.

LE COMITE.

Cette lettre fut portée mardi avec deux pains à ce sieur Franchomme qui est non seulement administrateur de la Société Delespaul-Havez mais qui a des intérêts dans une foule de grosses affaires et qui est un de ces gros potentats de France qui appartiennent à cette catégorie des « 200 familles »

∴

DERNIERE HEURE.

Il n'y a pas que chez Delespaul-Havez que la lutte passe à un niveau plus élevé. Parmi les travailleurs de ces confiseries, chocolateries, etc... du Nord qui sont d'une combativité admirable, ceux de l'usine Demarcq à Fives, après avoir prévenu le préfet depuis plus de 48 heures, devant l'intransigeance patronale se mettent à vendre eux-mêmes, dès aujourd'hui, le pain d'épices qu'on y prépare Les couches ouvrières qui étaient les plus exploitées, les plus brimées, se sont réveillées et très rapidement se développent vers les solutions les plus énergiques qui atteignent au cœur le système capitaliste.